

PROGRAMME RÉGIONAL DE LA FORÊT ET DU BOIS CONTRAT DE FILIERE

GT n°2, Réunion du 13 octobre 2016

Orientation stratégique :
Renforcer la compétitivité de la filière au bénéfice du territoire régional

Document de travail pour la réunion

1/ Rappel des objectifs et enjeux¹

Objectif : Prendre appui sur la recherche-développement et l'innovation (RDI)

- Identifier les priorités de la RDI en région selon les orientations du PNFB et du plan recherche et innovation 2025 pour la filière forêt-bois
- Développer les réseaux et intensifier les synergies entre les structures de RDI en région
- Renforcer les interfaces d'échange entre la RDI et les acteurs économiques de la sylviculture, de la mobilisation et de la transformation du bois
- Donner toute sa place à la région dans l'expérimentation des techniques sylvicoles, notamment au regard du changement climatique, et en valoriser les acquis auprès des propriétaires
- Affirmer des objectifs ambitieux d'innovation (NTIC, plate-formes d'échanges de services et de données,...) pour la gestion et la mobilisation de la ressource forestière
- Soutenir la RDI pour l'utilisation accrue du bois dans les différents usages

Objectif : Développer les marchés du bois

- Développer les marchés adaptés à la valorisation de la ressource feuillue
- Favoriser le développement de produits innovants à hautes performances, en bois seul ou associé à d'autres matériaux, mobilisant la ressource forestière régionale
- Se positionner sur les marchés de la chimie verte et du bois fibre
- Renforcer l'intégration de la filière forêt-bois dans les actions de promotion des filières économiques et des produits régionaux à l'export
- Étayer le soutien aux primo-exportateurs pour le développement de l'exportation
- Établir une charte d'optimisation de la valorisation du bois par usages (BO/BI/BE) pour accompagner la structuration des marchés tout en prévenant les conflits d'usage
- Stimuler l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation du bâti
- Identifier et valoriser les axes de synergie possibles entre la filière bois et d'autres filières en région
- Faire émerger des orientations innovantes dans l'ameublement
- Donner un nouvel élan au bois emballage
- Développer et optimiser par destination les filières de recyclage des produits bois en fin de vie

Objectif : Soutenir la compétitivité des entreprises et de la filière

- Accompagner les investissements des opérateurs de la filière selon les priorités régionales

¹ Les enjeux identifiés avec un astérisque relèvent du cadrage du PRFB par le code forestier ou le projet de PNFB.

- Préciser les enjeux futurs en matière d'investissements pour le renouvellement des peuplements forestiers en région et consolider les soutiens financiers dédiés
- Analyser et promouvoir les facteurs de compétitivité des entreprises de travaux forestiers
- Soutenir les outils numériques (informatisation, outils embarqués,...) pour la gestion et le partage d'informations dès l'amont de la filière (gestion sylvicole, desserte, récolte du bois, logistique,...)
- Décliner en région les orientations nationales de développement de plate-formes de services et d'échanges de données économiques et cartographiques entre les acteurs de la filière
- Développer les groupements et les mutualisations à tous les niveaux de la filière (gestion forestière, récolte, transformation, achats, commercialisation,...)
- Susciter l'investissement des particuliers et des opérateurs privés (avantages fiscaux, groupements forestiers, fondations,...) dans la gestion forestière
- Renforcer la viabilité des entreprises par l'innovation, l'optimisation des procédés, l'économie de ressources et d'énergie, la modernisation productive,...
- Développer la qualité de service et la performance marketing des entreprises (complémentarité de l'offre, réactivité, traçabilité, services de vente en ligne,...)
- Accroître la lisibilité sur les besoins en matériaux et produits semi-finis de la seconde transformation et soutenir l'analyse diagnostique des scieries pour l'adaptation à ces marchés
- Étudier l'opportunité de mise en place d'une structure régionale d'appui pour favoriser l'investissement, l'innovation, la création et la reprise d'entreprises de la filière
- Assurer la veille sur les difficultés économiques des entreprises et mobiliser le plus en amont et de manière réactive les appuis disponibles
- Identifier des pistes d'actions pour favoriser le renouvellement des générations à tous les niveaux de la filière, de la sylviculture à la transformation du bois
- Assurer l'accompagnement des chefs d'entreprise sur les enjeux de la transmission

Objectif : Créer de la valeur ajoutée localement

- Maîtriser l'export de grumes et réunir les conditions d'un export orienté sur les produits élaborés
- Développer la contractualisation (contrats de culture avec les pépiniéristes, contrats de prestations de service avec les entreprises de travaux forestiers, contrats d'approvisionnement,...)
- Stimuler l'émergence des filières de valorisation du bois en circuits courts
- Susciter l'intégration territoriale de la filière par le développement en complémentarité de la production sylvicole, d'outils industriels et de débouchés de proximité
- Soutenir la valorisation matière de la ressource régionale en hêtre (construction et rénovation, ameublement, aménagements intérieurs,...)
- Utiliser le levier de la commande publique (État, collectivités territoriales, établissements publics,...) pour développer les usages du bois dans la construction et la rénovation
- Promouvoir, dans un cadre stratégique concerté à l'échelon régional, les productions de qualité (marques collectives, labels de qualité, filières d'excellence,...)
- Soutenir la filière populicole, au besoin en contexte interrégional, en valorisant les qualités spécifiques de l'essence et les acquis de l'innovation (cultivars, traitement du bois,...)
- Encourager les stratégies locales de développement forestier

Objectif : Co-adapter forêt et industrie

- Adapter la sylviculture aux attentes des marchés tout en favorisant la diversité des essences
- Mettre l'accent sur l'identification et la mobilisation de débouchés pour les produits forestiers disponibles à court ou moyen terme
- Encourager, selon une approche équilibrée des enjeux, le développement de solutions et de capacités industrielles adaptées à la transformation de gros bois

2/ Questions soumises au débat

Objectif : Prendre appui sur la recherche-développement et l'innovation (RDI)	
Identifier les priorités de la RDI en région	Le PNFB intègre un plan d'actions RDI et le plan recherche & innovation 2025 de la filière forêt-bois 13 projets stratégiques. Certaines actions et projets sont-ils jugés plus particulièrement prioritaires en contexte Grand Est ?
Réunir les conditions d'une RDI dynamique et favoriser son transfert vers les acteurs économiques	Une grande richesse d'organismes présents en région sont susceptibles d'intervenir en RDI : INRA, IDF, laboratoires de l'Université du Grand Est, pôles de compétitivité (Fibres-Energie, IAR), grappes d'entreprises (PLAB, PAMA), CRITT Bois, etc. Comment développer les réseaux et intensifier les synergies entre les structures de RDI, au bénéfice de la filière régionale ?
	La compétitivité de la filière dépendra de sa capacité à innover à tous les niveaux. Quels sont les freins à l'innovation et comment les lever ? Comment renforcer les interfaces d'échange entre la RDI et les acteurs économiques de la sylviculture, de la mobilisation et de la transformation du bois ?
	La recherche et l'expérimentation sur les techniques sylvicoles se réalise en contexte climatique, pédologique, des écosystèmes forestiers,...., propre au territoire. Des axes particuliers d'expérimentation seraient-ils à renforcer en région ?
	Certaines contributions ont souligné la nécessité de s'interroger sur les produits et leurs marchés avant de penser récolte du bois. Y a-t-il des axes particuliers sur lesquels la RDI devrait se mobiliser pour susciter une utilisation accrue du bois ?

Objectif : Développer les marchés du bois	
Développer les marchés adaptés à la valorisation de la ressource feuillue	Comme au niveau national, les feuillus représentent près de 70 % des volumes de bois sur pied en région. Quels sont les leviers à mobiliser pour développer les marchés du feuillu ?
Miser sur l'innovation produit	L'un des enjeux identifiés porte sur le développement de produits innovants à hautes performances, en bois seul ou associé à d'autres matériaux, mobilisant la ressource forestière régionale. Quels axes de synergie envisageables entre la filière bois et d'autres filières en région ? Comment favoriser l'émergence de projets collaboratifs ? Comment développer les liens avec les architectes et les designers pour trouver de nouveaux marchés ?
	Les marchés de la chimie verte et du bois fibre sont une voie d'avenir. Comment inscrire la région dans ce défi ?
Stimuler l'utilisation du bois dans la construction, l'aménagement et la rénovation du bâti	L'usage du bois dans la construction et la rénovation apparaît comme le principal marché à court-moyen terme et l'un des moteurs du développement de la filière forêt-bois. Comment développer l'utilisation du bois pour ces usages en région ?
	Le marché de l'ameublement a fortement évolué ces dernières décennies, avec une perte croissante d'attrait pour le meuble traditionnel au bénéfice d'éléments de mobilier reposant sur le panneau de particules. Comment conforter l'ameublement traditionnel ? Comment susciter les marchés dans le domaine de l'aménagement intérieur ?
Optimiser les usages du bois sur ses marchés	Une charte d'optimisation de la valorisation du bois par usages (BO/BI/BE) sera établie pour accompagner la structuration des marchés tout en prévenant les conflits d'usage. Dans le cas particulier des produits bois en fin de vie, comment développer et optimiser les filières de recyclage afin d'alimenter les utilisations en bois-énergie ?
Soutenir l'export	Il existe un enjeu de positionnement de la filière bois à l'export, notamment dans l'optique de valoriser le potentiel de marchés transfrontaliers de proximité. Quels leviers mobiliser pour accompagner la filière à l'export ?

Objectif : Soutenir la compétitivité des entreprises et de la filière	
Conforter la compétitivité dans une logique globale de filière	L'investissement en forêt est capital pour maintenir sur le long terme les capacités productives des forêts et alimenter la filière bois en région. Quelles sont les priorités sur lesquelles il conviendrait d'intervenir ?
	Les entreprises de travaux forestiers (ETF) constituent un maillon déterminant de la filière, mais qui présente des fragilités. Quelles sont les actions à engager pour le sécuriser ?
	L'accroissement de la compétitivité reposera notamment sur le recours aux outils numériques pour la gestion et le partage d'informations dès l'amont de la filière. Comment favoriser la transition numérique pour la mobilisation et la logistique de la chaîne forêt-bois à travers des systèmes numériques collaboratifs amont-aval ?
	Comment susciter l'émergence d'entreprises leader de taille critique pour tirer la filière vers le haut et la structurer ? Comment faire émerger des projets « usine du futur » dans la filière ?
	Les entreprises doivent être en capacité de répondre aux besoins en bois pour la construction et la rénovation. Comment soutenir la diversification des entreprises de la première transformation vers des produits constructifs plus élaborés ?
Développer les groupements et les mutualisations	Le développement des groupements et des mutualisations à tous les niveaux de la filière (gestion forestière, récolte, transformation, achats, commercialisation,...) a été identifié comme un enjeu majeur pour la structuration et la compétitivité de la filière. Comment susciter et accompagner cette dynamique ?
Soutenir les facteurs de compétitivité au cœur des entreprises	Deux enjeux ont été identifiés, d'une part renforcer la viabilité des entreprises par l'innovation, l'optimisation des procédés, l'économie de ressources et d'énergie, la modernisation productive,..., d'autre part développer la qualité de service et la performance marketing des entreprises (complémentarité de l'offre, réactivité, traçabilité, services de vente en ligne,...) Quelles seraient les priorités au regard du tissu industriel en région ?
Prendre en compte le facteur humain pour pérenniser la filière	Quelles seraient les pistes d'actions pour favoriser le renouvellement des générations à tous les niveaux de la filière, de la sylviculture à la transformation du bois ?
	Les enjeux de transmission sont déterminants pour la pérennité du tissu industriel, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, qui tendent parfois à ne pas l'anticiper et l'organiser en temps nécessaire. Comment accompagner les chefs d'entreprise sur les enjeux de la transmission ?

Objectif : Créer de la valeur ajoutée localement	
Privilégier une transformation et un usage du bois en région	Maîtriser l'export de grumes et réunir les conditions d'un export orienté sur les produits élaborés est un enjeu central. La contractualisation est un levier essentiel (cf. plus loin). Identifiez-vous d'autres leviers d'action ?
	Susciter l'intégration territoriale de la filière par le développement en complémentarité de la production sylvicole, d'outils industriels et de débouchés de proximité peut mobiliser plusieurs voies, dont l'intégration structurelle de la production de bois et de sa transformation, mais également une collaboration de projet entre acteurs distincts. Comment faire émerger des projets intégrant amont-aval pour favoriser la cohésion et la consolidation territoriale de la filière ?
Développer la contractualisation	La contractualisation peut s'envisager aux différents niveaux de la filière : contrats de culture avec les pépiniéristes, contrats de prestations de service avec les entreprises de travaux forestiers, contrats d'approvisionnement, etc. Au-delà des objectifs de

Objectif : Créer de la valeur ajoutée localement	
	production de bois façonnés assignés dans le COP 2016-2020 Etat-ONF-FNCOFOR, essentiellement par contrats d'approvisionnement, sur quoi faut-il mettre l'accent en matière de contractualisation ? Quels sont les obstacles éventuels ?
Utiliser le levier de la commande publique pour développer les usages du bois dans la construction et la rénovation	La commande publique constitue un levier d'action important pour favoriser la valorisation d'essences régionales (sapin blanc, hêtre) en circuits courts dans la construction bois. Comment faciliter la préconisation bois dans les marchés publics ?
Promouvoir les productions de qualité	Les marques collectives, labels de qualité,..., peuvent permettre de conforter la mise en marché de certaines productions. Certaines initiatives existent déjà en liaison avec le territoire, en région (« Terres de Hêtre », initiée par le Pays d'Épinal) ou dans d'autres régions (« Bois du Jura », « Bois des Alpes »,...), ainsi qu'en lien avec certains produits (marque « Parquets de France »). Peut-on envisager des développements sur cette voie pour la filière en région ?
Soutenir la valorisation du hêtre et du peuplier	Compte tenu de l'importance de cette ressource forestière en région Grand Est, notamment en Lorraine, l'utilisation matière du hêtre doit être particulièrement soutenue. Comment développer une démarche volontaire de valorisation du hêtre ? La filière populicole est présente en Alsace et, surtout, en Champagne-Ardenne. Le peuplier est une essence à croissance rapide, dont les qualités mécaniques des sciages avec les nouveaux cultivars et le recours à certains procédés de traitement du bois permettent désormais son usage dans le bâtiment. Quelles perspectives donner à la filière populicole en région ?
Encourager les stratégies locales de développement forestier	Le rôle des territoires dans l'organisation des usages forestiers est plus particulièrement promu depuis 2001, avec les chartes forestières de territoire. Plus récemment, les stratégies locales de développement forestier sont affirmées dans le PNFB. Quelles orientations privilégier pour encourager ces stratégies territoriales ?

Objectif : Co-adapter forêt et industrie	
Adapter la sylviculture aux attentes des marchés tout en favorisant la diversité des essences	En raison de dynamiques différentes entre les écosystèmes forestiers et les logiques industrielles, l'approche de co-adaptation entre la forêt et l'industrie est nécessairement asymétrique. Les constats d'insuffisance de ressource en résineux plaident toutefois en faveur d'une réponse selon les signaux des marchés actuels. Quelles qualités de bois et quelles orientations sylvicoles privilégier ? Comment encourager la replantation après l'exploitation d'une parcelle et diversifier l'offre en ressources ?
Développer la valorisation de la ressource actuelle	A l'inverse de l'adaptation de la sylviculture aux attentes des marchés, la ressource forestière telle qu'elle se présente à un instant donné doit pouvoir trouver des débouchés adaptés, faute sans cela de pouvoir être renouvelée. Le sujet renvoie notamment aux enjeux connexes de l'innovation produit pour susciter les marchés et de l'adaptation des outils industriels. Comment orienter les innovations produit, ainsi que techniques et organisationnelles des chaînes de production face à cet enjeu ? Comment valoriser en particulier les bois disponibles actuellement et qui sont difficilement transformables (problématique des gros bois) ?